

NOUVEL ADHERENT AU CLUB DES GLYCOPHILES ANNEE 2026 Lieu de distribution de ce bulletin d'inscription : Adhérent N° A remplir par le Club des Glycophiles Français Merci d'écrire en MAJUSCULES MIIe Mme M. Prénom Nom Adresse Code Postal Ville Pays N° de téléphone N° de fax Adresse e-mail Cotisation au CLUB : 15€ (membre sans Sarkara) Abonnement au magazine France : 22€ (*) (Accès uniquement au site du Club et au fichier adhérent) Abonnement au magazine Etranger : 22€ (*) Pour mieux vous connaître veuillez mettre une croix, concernant votre collection. non Je conserve les sucres des séries françaises. Je conserve les sucres nominatifs français. (hôtels - restaurants - etc...) Je conserve les sucres étrangers. Je conserve les sucres vanillés. Je conserve les sucres farces et attrapes. Je conserve les emballages seuls. Je conserve les emballages avec le sucre. Je souhaite participer aux échanges par correspondance. Attention une croix dans la case OUI des échanges, vous engage à répondre aux courriers. Je possède environ emballages de sucre sans les doubles Date et signature de l'adhérent Conformément à la loi informatique et liberté du 6-01-78 (art. 37), l'adhérent dispose d'un droit d'accès et de rectification des données le concernant. Document à envoyer au trésorier Club des glycophiles français Didier Gasnier 6 Résidence La Fontaine 91480 Quincy sous Senart

Ne pas jeter sur la voie publique

^(*) Une adhésion avec abonnement lors du dernier trimestre d'une anée donne droit à l'envoi du magazine du trimestre en cours et des 3 numéros qui suivent l'année d'adhésion

Si le nouvel adhérent le souhaite il peut cotiser pour l'année complète de son adhésion et l'année suivante, dans ce cas le montant à régler correspond à 2 années et il recevra 6 numéros de Sarkara